

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 9 DECEMBRE 2010**

Délibération
n° 2010.12.305

**Fonds social
Européen : attribution
de subvention aux
opérations
présentées par le
GrandAngoulême**

LE NEUF DECEMBRE DEUX MILLE DIX à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **3 décembre 2010**

Secrétaire de séance : Laurent PESLERBE

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Jacky BONNET, Patrick BOUTON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DESCHAMPS, Gérard DÉZIER, Maryse DUMEIX, François ELIE, Guy ETIENNE, Michel GERMANEAU, Jean-Pierre GRAND, Maurice HARDY, Robert JABOUILLE, Madeleine LABIE, André LAMY, Bertrand MAGNANON, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Catherine PEREZ, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Maryse ROUX, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Didier LOUIS à Christian RAPNOUIL, Janine GUINANDIE à Laurent PESLERBE, Djillali MERIOUA à Rachid RAHMANI, Cyrille NICOLAS à Gérard DEZIER, Frédéric SARDIN à Maryse DUMEIX

Excusé(s) représenté(s) :

Maurice FOUGERE par Maryse ROUX

Excusé(s) :

Nicolas BALEYNAUD, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Bernard CONTAMINE, Catherine DEBOEVERE, Gérard DESAPHY, Jacques DUBREUIL, Annette FEUILLADE-MASSON, Sébastien GOURET, Nadine GUILLET, Joël LACHAUD, Françoise LAMANT, Dominique LASNIER, Véronique MAUSSET, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT

**FONDS SOCIAL EUROPEEN : ATTRIBUTION DE SUBVENTION AUX OPERATIONS
PRESENTEES PAR LE GRANDANGOULEME**

Afin de contribuer à la mise en œuvre de la programmation des fonds européens pour la période 2007-2013, le GrandAngoulême s'est vu attribuer la gestion d'une subvention globale pour le compte du Fonds Social Européen (FSE) dans le cadre du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE).

Le montant de cette subvention s'élève à 348 781 € en 2010 (soit 334 781 € au titre des crédits d'intervention et 14 000 € au titre de l'assistance technique), et 1 046 343 € sur la période 2008-2010.

➤ Pour 2010 :

Conformément à la procédure d'appel à projets lancée en novembre 2009, les structures intervenant dans le domaine de l'insertion et l'emploi sur le territoire de l'agglomération ont déposé des projets. Le GrandAngoulême a présenté plusieurs projets en faveur des participants du PLIE (Axe 3) ou concernant la gestion du dispositif (Axe 5) et a sollicité la mobilisation et l'attribution de crédits FSE par délibérations n° 119B du 22 octobre 2009 et n° 13B du 26 janvier 2010 :

2010	Coût total	Subv . FSE	Tx FSE
1. Assistance technique à la gestion du FSE (Contrôle qualité gestion) axe 5	28 000	14 000	50%
2. l'animation du dispositif PLIE au titre de l'axe 3 *	56 000	0	0 %
3. lot 1 : Accompagnement de participants PLIE : femmes en difficulté	57 400	28 700	50%
4. lot 2 : Accompagnement de participants PLIE : secteur ouest	57 400	28 700	50%
5. lot 3 : Accompagnement de participants PLIE : secteur commune de Soyaux	57 400	28 700	50%
6. lot 4 : Accompagnement de participants PLIE : secteur centre	57 400	28 700	50%
7. lot 5 : Placement et suivi en emploi de participants PLIE	55 550	27 775	50%
TOTAL	369 150	156 575	

*Pour le point 2, il est demandé à l'Organisme intermédiaire d'accepter cette action au titre de simple contrepartie servant à mobiliser du FSE

*Les points 4,5,6,7 constituent des actions d'accompagnement portées par le GrandAngoulême-PLIE et réalisées par prestations réparties en 5 lots.

Le coût total de l'ensemble des dossiers présentés pour 2010 s'élève à 369 150 € pour lesquels il est sollicité 156 575 € de crédits FSE.

➤ Pour 2008 et 2009 :

Conformément à la procédure d'appel à projets lancée en novembre 2009, les structures intervenant dans le domaine de l'insertion et l'emploi sur le territoire de l'agglomération ont déposé des projets. Le GrandAngoulême a présenté chaque année plusieurs projets en faveur des participants du PLIE (Axe 3) ou concernant la gestion du dispositif (Axe 5) et a sollicité la mobilisation et l'attribution de crédits FSE :

2008	Coût total	Subv . FSE	Tx FSE
8. Assistance technique à la gestion du FSE (Contrôle qualité gestion) axe 5	28 000	14 000	50 %
9. l'animation du dispositif PLIE au titre de l'axe 3.	56 000	0	0 %
10. Aides individuelles	25 661	6 100	23.77 %
11. lot 2 : Accompagnement de participants PLIE : femmes en difficulté	53 423	50 358	94.26 %
12. lot 2 : Accompagnement de participants PLIE : Prestation individuelle d'évaluation	8 760	8 760	100 %
TOTAL	171 844	79 218	

* Pour le point 9, il est demandé à l'Organisme intermédiaire d'accepter cette action au titre de simple contrepartie servant à mobiliser du FSE

* Les points 10, 11, 12 constituent des actions d'accompagnement portées par le GrandAngoulême-PLIE et réalisées par prestations réparties en 2 lots ainsi que des aides aux participants PLIE.

Le coût total de l'ensemble des dossiers présentés pour 2008 s'élève à 171 844 € pour lesquels il est sollicité 79 218 € de crédits FSE.

2009	Coût total	Subv . FSE	Tx FSE
13. Assistance technique à la gestion du FSE (Contrôle qualité gestion) axe 5	28 000	14 000	50%
14. l'animation du dispositif PLIE au titre de l'axe 3.	56 000	0	0%
15. Aides individuelles	24 000	0	0%
16. lot 2 : Accompagnement de participants PLIE : femmes en difficulté	50 206	25 103	50%
17. lot 3 : Accompagnement de participants PLIE : secteur ouest	43 004	21 502	50%
18. lot 4 : Accompagnement de participants PLIE : Accès à l'emploi direct	45 700	22 850	50%
19. lot 5 : Accompagnement de participants PLIE : Placement et suivi en emploi	54 500	27 250	50%
20. lot 6 : Accompagnement de participants PLIE : Prestation individuelle d'évaluation	3 856	1 928	50%
21. lot 7 : Placement et suivi en emploi de participants PLIE –secteur Soyaux	23 594	11 797	50%
TOTAL	328 860	130 430	

* Pour le point 14 et 15, il est demandé à l'Organisme intermédiaire d'accepter cette action au titre de simple contrepartie servant à mobiliser du FSE

*Les points 16 à 21 constituent des actions d'accompagnement portées par le GrandAngoulême-PLIE et réalisées par prestations réparties en lots.

Le coût total de l'ensemble des dossiers présentés pour 2009 s'élève à 328 860 € pour lesquels il est sollicité 124 430 € de crédits FSE.

Les dossiers ont fait l'objet d'une instruction croisée par le service du PLIE et du comité technique ainsi qu'une présentation en comité de pilotage du PLIE.

Vu le protocole d'accord du PLIE 2008-2010, approuvé par délibération n°2007-12-479,

Vu l'avenant n°1 au protocole d'accord du PLIE, approuvé par délibération 2008-11-244 ,

Vu l'avenant n°2 au protocole d'accord du PLIE, approuvé par délibération n°2009-07-119,

Vu l'avenant n°3 au protocole d'accord du PLIE, approuvé par délibération n°2009-12-257,

Vu la convention n°192/30191 dite de subvention globale amplifiée par les services du secrétariat général au affaires régionales du 23 mai 2008,

Vu l'avis favorable du comité de pilotage du PLIE du 22 février 2010,

Vu l'avis favorable de la commission des politiques solidaires des 13 janvier, 3 mars et 10 novembre 2010

Je vous propose :

D'APPROUVER le principe de la mobilisation de subventions du FSE au titre des 56 000 € de l'animation du PLIE en 2008, 2009, 2010 et au titre des aides individuelles de 2009 pour 24 000 €.

D'ATTRIBUER des subventions du FSE à hauteur de 50% de 28 000 € en 2008, 2009 et 2010 soit 14 000 € par an au titre de l'assistance technique réalisée par l'agglomération.

D'ATTRIBUER des subventions du FSE à hauteur de 50% de 500 010 €, montant total des actions d'accompagnement et de placement emploi présenté par le GrandAngoulême au titre du PLIE en 2009 et 2010 soit 250 005 € de FSE pour ces actions.

D'ATTRIBUER des subventions du FSE

- à hauteur de 23,77% de 25 661 €, montant total des aides individuelles 2008,
 - à hauteur de 94,26% de 53 423 € pour l'accompagnement « femmes en difficultés »
 - et 100% de la prestation individuelle d'évaluation de 2008 facturée à 8760 €
- soit 65 218 € de FSE pour ces actions.

D'AUTORISER Monsieur le Président à ajuster la programmation de ces participations à taux de participation FSE constant en fonction des montants effectivement réalisés au 31 décembre 2010.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
Reçu à la Préfecture de la Charente le : 20 décembre 2010	Affiché le : 20 décembre 2010